



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Prix Irène Joliot-Curie 2020

Dossier
de presse

15 déc.
2020

esr.gouv.fr



INSTITUT DE FRANCE
Académie des sciences



ACADÉMIE
DES TECHNOLOGIES
POUR UN PROGRÈS PASSIONNÉ, CURIOSITÉ ET PARTAGE

19^E ÉDITION DU PRIX IRENE JOLIOT-CURIE

Créé en 2001 par le ministère en charge de la Recherche le Prix Irène Joliot-Curie est destiné à promouvoir la place des femmes dans la recherche et la technologie en France. A cette fin, il met en lumière les carrières exemplaires de femmes de sciences qui allient excellence et dynamisme.

Depuis 2011, le ministère a confié à l'Académie des sciences et l'Académie des technologies la charge de constituer le jury, présidé par Catherine Cesarsky, Haut conseiller scientifique au CEA.

Le Prix Irène Joliot-Curie 2020 comporte trois catégories :

- La catégorie « **Femme scientifique de l'année** » récompense une femme ayant apporté une contribution remarquable dans le domaine de la recherche publique ou privée et dont les travaux sont reconnus tant au plan national qu'international.

La lauréate de cette catégorie reçoit une dotation de 40 000 €.

- La catégorie « **Jeune Femme scientifique** » met en valeur et encourage une jeune femme qui se distingue par un parcours et une activité exemplaires.

- La catégorie « **Femme, recherche et entreprise** » récompense une femme qui a développé des innovations scientifiques et/ou techniques dans une fonction de recherche & développement en travaillant au sein d'une entreprise ou en contribuant à la création d'une entreprise.

Les lauréates de ces deux dernières catégories reçoivent une dotation de 15 000 €.

FOCUS : QUI ÉTAIT IRENE JOLIOT-CURIE ?

Fille des physiciens Marie et Pierre Curie, Irène Joliot-Curie est née à Paris en 1897. Elle travaille avec sa mère à l'Institut du Radium à Paris avant de se spécialiser en physique nucléaire avec son mari Frédéric Joliot. En 1935, tous deux reçoivent le prix Nobel de chimie pour leur découverte de la radioactivité artificielle. En 1936, Irène devient membre du gouvernement du Front Populaire en tant que sous-secrétaire d'Etat à la recherche scientifique. Elle participe aussi à la création du Commissariat à l'énergie atomique. Elle y occupe la fonction de commissaire durant six ans.

Tout au long de sa vie, Irène Joliot-Curie a œuvré pour donner aux jeunes et en particulier aux jeunes filles toute leur place dans la recherche et les carrières scientifiques, par le biais notamment d'émissions de radio. Elle déclarait ainsi, en 1938 : « sans l'amour de la recherche, le savoir et l'intelligence ne peuvent vraiment faire un savant ».

PRIX DE LA FEMME SCIENTIFIQUE DE L'ANNÉE FARIBA ADELKHAH

Docteure en anthropologie sociale et ethnologie, spécialiste de l'anthropologie sociale et de l'anthropologie politique de l'Iran post-révolutionnaire, directrice de recherche au centre de recherches internationales (CERI) de la Fondation nationale des sciences politiques (Sciences Po Paris).



Le prix est décerné à Fariba Adelkhah pour l'ensemble de ses travaux de recherche en anthropologie et science politique.

Anthropologue, directrice de recherche à Sciences Po Paris, Fariba Adelkhah est née en 1959 à Téhéran. Elle est arrivée en France, en 1977, deux ans avant la révolution de 1979, pour suivre des études d'anthropologie à l'université de Strasbourg, puis à l'École des hautes études en sciences sociales, à Paris, où elle a obtenu son doctorat en 1990, et transformé sa thèse en ouvrage, *La Révolution sous le voile. Femmes islamiques d'Iran* (Karthala, 1991).

Recrutée comme chercheuse à la Fondation nationale des sciences politiques en 1993, Fariba Adelkhah a poursuivi ses travaux sur la société iranienne qui ont transformé la compréhension que l'on en avait en s'interrogeant simultanément sur les pratiques religieuses, les transformations sociales et culturelles, les enjeux fonciers de la vie politique, le rapport de la diaspora à la mère-patrie. Parmi de nombreuses publications elle est notamment l'auteur de deux livres particulièrement novateurs, *Etre moderne en Iran* (Karthala, 1998) et *Les Mille et une frontières de l'Iran. Quand les voyages forment la nation* (Karthala, 2012) qui ont été traduits en anglais et dans diverses autres langues et sont devenus des classiques de l'anthropologie.

Ses recherches portent sur la circulation transnationale du clergé chiite entre l'Afghanistan, l'Iran et l'Irak et s'inscrivent dans une réflexion plus générale et ancienne, qu'elle a entamée dès le milieu des années 1990, sur la place du voyage dans la société iranienne.

Au-delà de la qualité de ses publications sur l'Iran, puis l'Afghanistan, Fariba Adelkhah incarne une indépendance d'esprit et une conception exigeante de l'enquête de terrain, empreinte à la fois de distanciation ironique et d'empathie respectueuse. Depuis le début de son parcours, elle a toujours montré une indépendance d'esprit et une profondeur d'analyse qui lui ont permis d'analyser de manière toujours novatrice et originale les situations concrètes qu'elle avait choisi d'observer. L'importance scientifique et le rayonnement international de ses travaux sont reconnus internationalement. En 2020, la Ville de Strasbourg et l'Université de Genève lui ont conféré, respectivement, les titres de citoyenne d'honneur et de docteur honoris causa.

Sortie en octobre dernier de prison où elle était retenue depuis le 5 juin 2019, elle est aujourd'hui assignée à résidence.

PRIX DE LA JEUNE FEMME SCIENTIFIQUE CÉLINE GUIVARCH

Directrice de recherche à l'École des Ponts, au Centre International de Recherche sur l'Environnement et le Développement directrice de l'équipe « modélisation économie-climat à l'échelle globale ».

Le prix est décerné à Céline Guivarch pour ses travaux de recherche interdisciplinaires sur le changement climatique combinant sciences du climat, économie et mathématiques appliquées.



Docteure en économie, forte d'une double formation d'ingénieur et d'économiste, Céline Guivarch mène des travaux interdisciplinaires sur le changement climatique combinant sciences du climat, économie et mathématiques appliquées. Avec son équipe, elle développe des modèles numériques pour comprendre les interactions entre les systèmes complexes socio-économiques, techniques et naturels à l'œuvre dans la question climatique.

Depuis 2018, son expertise sur les trajectoires de réduction des émissions de gaz à effet de serre et les impacts économiques du changement climatique lui ont permis d'être sélectionnée comme « Lead Author » pour le 6^e rapport d'évaluation du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) et d'être nommée membre du Haut conseil pour le climat.

En parallèle, Céline Guivarch mène des actions en matière de diffusion des connaissances notamment grâce au Train du climat et de formation par l'organisation d'une école d'été internationale pour doctorants sur la modélisation économie-énergie-climat lancée en 2017.

Elle est également engagée dans de nombreuses actions pour faire évoluer les mentalités et les situations en faveur de la place des femmes dans la recherche. Depuis qu'elle dirige des projets de recherche et des thèses, elle veille à recruter des femmes dans son équipe, qui compte aujourd'hui 4 femmes et 5 hommes. Elle est attentive à offrir un environnement de travail qui permette à chacune et chacun de contribuer et de s'épanouir.

Lors de ses enseignements, le plus souvent dans des écoles d'ingénieurs où la part des femmes dépasse rarement le tiers de la promotion, elle encourage ses étudiantes à avoir confiance en leurs capacités, à viser l'excellence, à être ambitieuses.

Parce que plusieurs femmes l'ont inspirée, Céline Guivarch s'implique au quotidien pour donner le goût des sciences et de la recherche et montrer qu'une femme peut y exceller et s'y épanouir. C'est aussi sa manière d'affirmer le rôle des sciences et des chercheuses et chercheurs dans le dialogue nécessaire à la construction de notre futur commun, d'autant plus indispensable autour de son objet de recherche, le changement climatique, qui interroge et remet en cause le fonctionnement de nos sociétés, de nos modes de production et de consommation.

PRIX FEMME, RECHERCHE ET ENTREPRISE SANDRINE LEVEQUE-FORT

**Docteure en optique, directrice de recherche au CNRS,
directrice scientifique de la startup Abbelight**

Le prix est décerné à Sandrine Lévêque-Fort pour ses travaux de recherche dans le domaine de la microscopie optique.

Docteure en physique, spécialité optique et photonique, les activités de recherche de Sandrine Lévêque-Fort s'inscrivent au cœur de l'interdisciplinarité entre la physique, la chimie et la biologie. Elle dirige actuellement une équipe à l'Université Paris-Saclay qui développe de nouvelles imageries optiques pour répondre à des problématiques biologiques et médicales majeures) telles que les maladies neurodégénératives ou la résistance aux antibiotiques. Ces innovations majeures ont été brevetées et ont donné lieu à des publications de premier plan.



En 2016, elle fonde la startup Abbelight suite aux travaux de son doctorant et cofondateur Nicolas Bourg. Assurant aujourd'hui le rôle de directrice scientifique au sein de la société, elle y a insufflé les mêmes principes qui animent sa démarche de chercheuse au laboratoire, avec des recrutements paritaires et un partage fort du savoir-faire se traduisant par un accompagnement des clients via des formations spécifiques et des solutions sur mesure. En moins de 4 ans, la société s'est imposée comme une alternative de poids face aux sociétés de microscopie classique. Elle emploie actuellement 23 personnes et a vendu plus d'une vingtaine de systèmes dont la moitié à l'étranger. La synergie vertueuse des travaux de recherche entre son équipe de recherche et Abbelight les conduit actuellement à la mise en place d'un laboratoire commun.

Sandrine Lévêque-Fort s'implique également dans l'animation scientifique de sa communauté par sa fonction de directrice adjointe du GDR ImaBio (Imagerie pour la biologie) qui permet de renforcer les interactions entre les différentes disciplines. Y sont proposés des formations, groupes de travail et workshops qui permettent un partage des connaissances.

Au sein de l'Université Paris-Saclay, elle participe au comité de pilotage de différents instituts transverses et au bureau innovation du Labex PALM. Elle a également été co-directrice de l'école doctorale d'optique pendant 2 ans et demi, et ainsi assuré le suivi d'une soixantaine de doctorants et doctorantes. Elle a de plus rejoint dès son ouverture le programme de mentorat de l'Université Paris Saclay organisé en partenariat avec Femmes et Sciences.

Afin d'inspirer les enfants dès le plus jeune âge en les familiarisant avec les outils et les concepts scientifiques, Sandrine Lévêque-Fort participe très régulièrement à des tables rondes des métiers avec des collégiens et lycéens, ainsi qu'aux journées de la Fête de la science. Avec le soutien de la Royal Microscopy Society, elle est en train de transposer leur action créée en 2011 qui permet aux écoles primaires d'emprunter un kit d'activité en microscopie et de faire de la science de façon ludique.

Pour elle, l'identification est un moteur essentiel et c'est la philosophie de son action au quotidien pour faire naître des vocations.

LE COMITÉ DE SÉLECTION

Catherine CESARSKY, Présidente du jury

Pascale COSSART, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences

Académie des sciences morales et politiques

Marianne BASTID-BRUGUIERE

Section de Mathématique

Etienne GHYS

Jean-François LE GALL

Section de Physique

Thierry GIAMARCHI

Claudine HERMANN

Christophe SALOMON

Section des Sciences mécaniques et informatiques

Olivier FAUGERAS

Patrick FLANDRIN

Claire MATHIEU

Section des Sciences de l'univers

Nathalie PALANQUE-DELABROUILLE

Jean-Loup PUGET

Section de Chimie

Janine COSSY

Odile EISENSTEIN

Section de Biologie moléculaire cellulaire, génomique

Patrick CHARNAY

Section de Biologie intégrative

Jean ROSSIER

Section de Biologie humaine et sciences médicales

Corinne ANTIGNAC

Alain FISCHER

Académie des Technologies

Alain BRAVO

Catherine LANGLAIS

Prix Irène Joliot-Curie 2020

LE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION PLEINEMENT ENGAGÉ POUR FAVORISER LA PLACE DES FEMMES DANS LA RECHERCHE

Les femmes dans la recherche : état des lieux

La part des femmes est encore trop faible parmi les scientifiques, notamment en sciences exactes alors que 55 % des étudiants de l'enseignement supérieur sont des femmes :

- 31 % d'étudiantes en CPGE scientifiques en 2019 (contre 30% en 2008)
- 30 % de femmes parmi les étudiants en sciences fondamentales en 2019-2020 (contre 28% en 2009-2010)
- 28 % de femmes titulaires d'un titre d'ingénieur en 2019 (contre 27% en 2009). En 2018, elles sont désormais 11 500 contre 5 700 en 2000, cela représente une évolution de 33% contre 27% pour les hommes¹.

Les femmes sont moins nombreuses à s'engager vers un doctorat : 5 % des femmes diplômées de master à la session 2016 étaient inscrites en doctorat en 2016-2017 contre 8 % des hommes.

Au CNRS, en 2017, on comptait 17,6 % de femmes à l'Institut des sciences mathématiques et de leurs interactions. 21,4 % à l'Institut de Physique, 22,3 % de femmes chercheuses à l'Institut des sciences de l'information et de leurs interactions, alors qu'elles sont 48,1 % à l'Institut des Sciences humaines et sociales.

En 2018-2019, les formations scientifiques (ingénieurs compris) sont à 40 % féminines. Quelle que soit la discipline considérée, en 2018, les femmes sont proportionnellement moins nombreuses parmi les professeurs des universités (26 %) que parmi les maitres de conférences (45 %). En 2012, la France était au 26^e rang des 28 pays de l'Union européenne quant à la proportion des femmes parmi les chercheurs.

Les femmes lauréates de grands prix scientifiques sont encore très peu nombreuses :

- La Médaille d'or du CNRS a été décernée à seulement 5 femmes depuis sa création en 1954 (en 1975, 1986, 2013, 2016 et 2018) ;
- La Médaille Fields n'a été décernée qu'à une seule femme (Maryam Mirzakhani en 2014) depuis sa création en 1936.

Les objectifs du Prix Irène Joliot-Curie

Depuis sa création en 2001, le prix Irène Joliot-Curie sert de modèle et de source d'inspiration pour les générations futures. Il met en avant l'excellence scientifique de femmes aux carrières exemplaires, afin de lutter contre les stéréotypes sexués. Par ce prix, le ministère promeut la place des femmes dans la recherche et la technologie en France grâce au partenariat avec les Académies et la constitution d'un jury qui promeut la parité et dont les membres sont reconnus en France et à l'international.

¹ Sources: <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid150061/esri-chiffres-cles-de-l-egalite-femmes-hommes-parution-2020.html> et <https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/FR/T173/la-parite-dans-l-enseignement-superieur/>

Prix Irène Joliot-Curie 2020

Un Prix qui s'inscrit dans une politique globale d'égalité entre les femmes et les hommes dans l'enseignement supérieur et la recherche

Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a fait de la promotion de l'égalité femmes-hommes dans l'enseignement supérieur et la recherche un des piliers de sa politique. Il soutient une approche globale et transversale des politiques d'égalité afin que tous les leviers soient actionnés pour promouvoir un environnement d'étude et de travail respectant la liberté et l'égalité de chacun et chacune et permettant ainsi à tous et toutes de développer leurs potentiels.

Les mesures mises en œuvre par le ministère – qu'elles concernent la promotion de la mixité des filières et de la parité aux postes à responsabilités, la prévention et le traitement des violences sexistes et sexuelles ou encore le soutien aux recherches sur le genre – sont interdépendantes.

Le ministère mène un travail de fond pour favoriser la mixité des filières de formation des métiers et des postes à responsabilités. Il lutte contre les stéréotypes par la promotion de l'image des femmes dans les sciences et par la valorisation des travaux des chercheuses. Le Prix Irène Joliot-Curie en est un exemple.

Soutien du ministère aux associations et établissements d'enseignement supérieur

En parallèle, le ministère maintient son soutien aux associations via des appels à projets. En 2020, une campagne de financements de projets a été lancée autour de trois axes : prévention et traitements des violences sexistes et sexuelles, égalité professionnelle et mixité des filières, diffusion des savoirs sur le genre. Cette campagne a permis de financer 24 projets. Parmi ces projets, certains partenariats historiques y figurent tels que l'association Femmes et Mathématiques, l'association Femmes Ingénieurs.

De même, le ministère a un partenariat spécifique depuis 2016 avec l'Association pour les Femmes Dirigeantes de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (AFDESRI). En outre, le ministère soutient l'European Platform of Women Scientists (EPWS), qui représente les femmes scientifiques à l'échelle européenne et promeut, depuis sa création en 2005, l'inclusion de la dimension du genre dans la science : pour garantir l'excellence de la science, elle doit prendre en compte les usagers, hommes et femmes, qui ont des comportements, des approches et des compétences différents. Cette dimension est largement reconnue dans les programmes cadres de recherche et développement de la Commission européenne.

L'association Femmes & Sciences, soutenue par le ministère, a organisé pour ses 20 ans au mois de novembre, un colloque en ligne comprenant une formation internationale d'enseignants francophones, sur l'orientation des filles vers les études et les métiers scientifiques et sur les stéréotypes de genre. Dans le cadre de la réforme du lycée, il faudra également veiller à ce que les lycéennes ne renoncent pas à des carrières comme l'informatique ou les sciences, domaines d'avenir dans lesquels les hommes sont très majoritaires. Les lauréates du Prix Irène Joliot-Curie incarnent ces exemples de réussite scientifique au féminin et sont des modèles à promouvoir auprès des jeunes filles.

Les actions des associations soutenues par le ministère prennent la forme de mentorat, de colloques, de sensibilisation, mais également d'interventions en milieu scolaire. Elles sont essentielles afin d'aller vers plus de mixité dans les filières perçues comme masculines. Notamment, l'exposition « La Science taille xxelles » mise en place par l'association Femmes & Sciences dans plusieurs régions, présente des portraits de femmes scientifiques, créant ainsi des modèles pour les jeunes filles, tout comme les lauréates du Prix Irène Joliot-Curie.

Publication du rapport « Freins aux carrières des femmes chercheuses et enseignantes-chercheuses »

Dans le cadre d'un groupe de travail sur les freins aux carrières des femmes chercheuses et enseignantes-chercheuses composé de différents acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche (Conférences des chefs d'établissement, ANR, HCERES, CP-CNU, CoNRS, CNRS, Inserm, CPED, Association des DRH du supérieur, DGRH, DGESIP-DGRI), un rapport a été produit et publié en 2019 pour proposer des pistes afin d'améliorer le déroulement de carrière des femmes scientifiques. Ce rapport comprend quatre grands axes : remédier aux biais de sélection lors des périodes charnières et garantir l'égalité dans le déroulement de carrière ; favoriser une meilleure articulation entre vie professionnelle et vie privée ; renforcer les politiques d'égalité au sein des établissements d'enseignement supérieur et des organismes de recherche ; agir sur le financement de la recherche.

Publication de la circulaire relative à l'égalité de traitement

La première recommandation de ce rapport a été mise en œuvre en 2020. Une circulaire relative à l'égalité de traitement dans les procédures de recrutement des enseignants-chercheurs et à l'égalité professionnelle à destination des comités et jurys de sélection a été publiée le 18 juin 2020. Elle a pour but de lutter contre les biais implicites lors du recrutement via la diffusion d'une fiche d'indicateurs-types à fournir en amont des recrutements et d'une fiche ressources pour sensibiliser à ces biais.

Suivi des plans d'action des établissements sur la mixité des métiers et lutte contre les violences sexistes et sexuelles : état des lieux en matière d'égalité au sein de l'enseignement supérieur et de la recherche

L'article 80 de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 prévoit l'élaboration de plans d'action dans chaque établissement avant le 31 décembre 2020. Ces plans d'action devront obligatoirement contenir un axe lié à la mixité des métiers.

Le ministère a constitué un comité de suivi composé des trois conférences (CPU, CGE, CDEFI), de divers établissements (organismes de recherche, universités, écoles d'ingénieurs, CNAM...) et d'associations (AFDESRI, CPED, ...) afin de piloter l'accompagnement des plans d'action.

C'est dans ce cadre qu'un référentiel a été construit sur la base de celui produit par la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique (DGAFP). Adapté à l'enseignement supérieur et à la recherche, cet outil méthodologique, illustré d'exemples concrets, vise à accompagner les établissements dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'actions égalité. Ce référentiel a été publié et diffusé à tous les établissements en octobre 2020.

Quel impact l'épidémie de Covid-19 aura-t-elle réellement sur les carrières scientifiques féminines ?

La revue scientifique Nature a publié le 28 mai 2020 une étude qui souligne une baisse relative des propositions de publications de recherches faites par les femmes pendant le confinement du printemps 2020. Une enquête de l'association Femmes & Sciences, en cours d'analyse, sur le vécu du confinement par le personnel de la recherche publique, femmes et hommes, va dans le même sens. L'égalité dans la carrière est toujours d'actualité.

Prix Irène Joliot-Curie 2020

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, INVESTIE DANS LE JURY DU PRIX IRÈNE JOLIOT-CURIE DEPUIS 2011

Depuis 2011, l'Académie des sciences apporte son concours pour la sélection des lauréates du prix Irène Joliot-Curie. Le jury 2020 comprend 21 membres de l'Académie des sciences, dont la présidente du jury, l'astrophysicienne Catherine Cesarsky.

Honorer l'excellence, encourager les talents

Grâce à la générosité de donateurs et partenariats publics et privés, l'Académie des sciences attribue par ailleurs, chaque année, pour un montant global de 850 000 euros, plus de 65 prix, bourses et médailles. Ces récompenses viennent honorer des scientifiques d'expérience ou soutenir de jeunes chercheurs en début de carrière. À travers elles, l'Académie des sciences contribue directement à sa mission d'encouragement de la vie scientifique.

A propos de l'Académie des sciences

Créée par Colbert en 1666, l'Académie des sciences est une assemblée de scientifiques, choisis parmi les plus éminents spécialistes français et étrangers. Les réflexions et débats qu'elle conduit ont pour rôle de fournir à tous un cadre d'expertise, de conseil et d'alerte vis-à-vis des enjeux politiques, éthiques et sociétaux que pose la science. En vertu de cette mission, elle œuvre au partage de la science pour éclairer les choix des citoyens, et formule des recommandations, sur lesquelles peuvent s'appuyer les autorités gouvernementales. Elle soutient en outre la recherche, s'engage pour la qualité de l'enseignement des sciences et participe à la vie scientifique internationale.



INSTITUT DE FRANCE
Académie des sciences

En savoir plus

:



www.academie-sciences.fr



@AcadSciences

UNE ACADEMIE DU 21^E SIÈCLE POUR UN PROGRÈS RAISONNÉ, CHOISI ET PARTAGÉ

Fondée en 2000, l'Académie des technologies est un établissement public administratif national placé sous la tutelle du ministre chargé de la recherche. Sa mission, définie par la loi du 18 avril 2006, est de conduire des réflexions, formuler des propositions et émettre des avis sur les questions relatives aux technologies et à leur interaction avec la société.

Ses objectifs :

- Émettre des propositions et des recommandations auprès des pouvoirs publics, des acteurs socio-économiques et des citoyens pour une meilleure exploitation des technologies au service de l'homme.
- Éclairer la société sur les opportunités et les risques liés aux nouvelles technologies.
- Contribuer à l'attractivité des métiers technologiques et ce en particulier auprès des jeunes et des femmes

337 académiciennes et académiciens experts « Pour un progrès raisonné, choisi et partagé »

Sa devise « Pour un progrès raisonné, choisi et partagé » appelle un développement technologique au service de l'homme, de l'environnement et d'une croissance durable. Forte de l'expertise plurielle de ses 337 membres dont quatre prix Nobel, issus du monde économique, mais aussi d'horizons très divers (monde de la recherche, économistes, sociologues, architectes, médecins...), l'Académie des technologies mène ses travaux en toute indépendance, et place la dimension sociétale et éthique des technologies au cœur de ses réflexions. Elle est la première Académie en France à se doter d'une charte sur la parité.

10 pôles de réflexion pour une vision prospective des enjeux technologiques majeurs de notre époque dans les domaines :

- Alimentation et santé
- Habitat, mobilité et villes
- Éducation, formation, emploi et travail
- Culture, loisirs
- Énergie
- Sécurité et Défense
- Numérique
- Industrie et services
- Environnement et impacts du changement climatique
- Technologies, économies et sociétés.

Les travaux de l'Académie des technologies

Des publications variées pour servir les institutions et éclairer les Français

L'Académie des technologies diffuse ses avis et recommandations sous forme de publications. Ses travaux peuvent répondre à des saisines de l'État et conduire à des avis ou anticiper l'actualité afin de mieux l'éclairer.

Prix Irène Joliot-Curie 2020

A titre d'exemple, ses récentes publications :

- Dans son rapport « Big Data – Questions éthiques », l'Académie des technologies s'intéresse aux Big Data avec leur exploitation par l'intelligence artificielle et à leurs interactions actuelles et futures avec la société.
- L'Académie des technologies a appelé dès avril 2020 à soutenir la recherche sur le coronavirus SARS-CoV-2 dans les eaux usées. Dans cet avis, elle souligne qu'une telle recherche contribuera à la compréhension de la pandémie actuelle et des épidémies futures et de leur progression.
- Sur l'hydrogène, elle émet quatorze recommandations et définit des priorités aux usages de l'hydrogène décarboné en prenant en compte les aspects économiques souvent négligés.
- L'Académie des technologies s'est penchée sur la question des plateformes numériques qui permettent cet usage, et ce particulièrement dans les domaines de la santé, l'éducation, l'agriculture et l'organisation du travail. Elle en relève les limitations actuelles et fait des recommandations.
- L'Académie des technologies dresse un bilan des technologies de stockage des mégadonnées dans l'ADN et des horizons probables de disponibilité de ces technologies

Un rendez-vous annuel

L'Académie des technologies tient une convention annuelle à l'occasion de laquelle elle décerne les grands prix de l'Académie des technologies, qui récompensent des entreprises innovantes d'un secteur d'activité.

Elle est également partenaire de prix qui promeuvent la place des hommes et des femmes dans la recherche et la diffusion technologique : prix Irène Joliot-Curie, Grand prix des bonnes nouvelles des territoires, prix Roberval, prix Paul Caseau, prix Jean Jerphagnon, prix Constellium.

Prendre le pouls des Français face au progrès technologique

Chaque année l'Académie des technologies organise une étude afin de comprendre et analyser la perception des Français à l'égard des nouvelles technologies.

- **Etude 2018 :** Les Français face au progrès technologique : C'est bon mais pas pour les enfants !
- **Etude 2019 :** Les Français et le progrès technologique : des générations partagées entre inquiétude et adhésion

Contacts presse

Jean-François Kitten jf@licencek.com +33 (0)6 11 29 30 28

Stéphane Laurain s.laurain@licencek.com +33 (0)6 98 58 38 35

Valentine Fricoteaux v.fricoteaux@licencek.com +33 (0)1 88 33 41 07



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Contact presse
01 55 55 82 00

esr.gouv.fr